

Présents : Michel FRUMILLON, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Michel FERRARIO, Sabine BAROU-MORRUGARES, Claude REYNAUD, Marie-Claude DARBEL, Véronique VALET, André BOCHET, François ANDRE, Brigitte NUER, Gilbert PELLISSIER, Sandra FEAZ, Olivier POLAUD.

Excusé : Patrick ALLARD (procuration à Marie-Claude DARBEL)

Olivier POLAUD est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1 - Achats et cessions de terrains
- 2 - Ouvertures de crédits en section d'investissement
- 3 - Droit de préemption
- 4 - Schéma directeur de l'eau : demande de subvention
- 5 - Adhésion au C.A.U.E.
- 6 - D.G.E. 2009
- 7 - Tour pédestre de Tarentaise
- 8 - Plan de développement de la lecture publique
- 9 - Emploi de jeunes vacances de printemps
- 10 - Viabilisation secteur de Carcavel
- 11 - Travaux forêt communale
- 12 - Plan de relance : versement anticipé du FCTVA

Questions et informations diverses

DECISIONS

1 - Achat et cessions de terrain

⇒ Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de la famille THOMASSON qui propose de vendre à la commune des terrains situés sur le territoire d'HERMILLON. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'acquiescer les parcelles proposées pour un montant de 10 251,00 €. *Vote : unanimité*

⇒ Monsieur le maire présente au conseil municipal une demande de Jean-Marc BOCHET qui souhaite échanger une parcelle située « Vers la Roche » cadastrée sous le n° ZC 41, d'une superficie de 1 118 m² contre la parcelle communale n° ZB 128 située



« Derrière la Tour » d'une superficie de 759 m².

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cet échange.

Vote : unanimité

⇒ Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'une demande de Monsieur Jean FALQUET qui propose de vendre à la commune l'ensemble de ses terrains situés sur le territoire d'HERMILLON.

Le conseil municipal, après avoir délibéré décide d'acquiescer l'ensemble des parcelles pour un montant de 3 206,00 €

Vote : 13 « pour » - 2 « abstentions »

2 - Ouverture de crédits en section d'investissement

Danielle BOCHET, adjointe aux finances propose d'ouvrir des crédits budgétaires pour mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart de ceux ouverts au budget de l'exercice précédent. Ces crédits seront repris au budget lors de son adoption.

Le conseil accepte la proposition pour un montant de :

⇒ 41 600,00 € pour le budget de la commune

Vote : unanimité

⇒ 22 100,00 € pour le budget de l'eau et de

l'assainissement

Vote : unanimité

3 - Droit de préemption

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle n° ZA 76 située « Aux Champs Dessus » d'une superficie de 370 m².

Vote : unanimité

4 - Schéma directeur de l'eau : demande de subvention

Dans le cadre de notre demande d'aide financière

concernant l'opération du schéma directeur AEP, l'Agence de l'Eau nous informe que notre dossier a été retenu au titre de la programmation 2009.

L'aide que l'Agence de l'Eau apportera à cette opération sera versée directement au Conseil Général qui en assurera la gestion.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- ⇒ adopte le projet et sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général
- ⇒ autorise le Conseil Général à percevoir pour le compte de la commune la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et à la verser à la commune d'Hermillon.

Vote : unanimité

5 - Adhésion au C.A.U.E.

Le conseil décide de renouveler son adhésion au Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie pour l'année 2009. Le montant s'élève à 54,30 €.

Cette organisme offre une aide à la consultance architecturale (mise en place et évaluation annuelle) et une assistance technique pluridisciplinaire gratuite auprès de la commune (limitée à 3 jours par an).

Vote : unanimité

6 - D.G.E. 2009

Le conseil municipal approuve les demandes de subventions au titre de la Dotation Globale de l'Équipement pour les dossiers suivants :

- ⇒ assainissement de Carcavel
- ⇒ mise en place de barrières de sécurité route de la Cascade et route des Moulins

Vote : unanimité

7 - Tour pédestre de Tarentaise

Le maire présente un courrier de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise concernant un projet de tour pédestre. Le principe est de cheminer de refuges en refuges, au niveau des alpages, pour découvrir les beaux paysages. Le tour passe par notre commune entre le col du Châtelard et le col du Bonnet du Prêtre.

Le conseil donne son autorisation de passage et valide ce tracé.

8 - Plan de développement de la lecture publique

Le conseil autorise le maire à signer la convention relative à la lecture publique avec l'Assemblée des Pays de Savoie. Celle-ci nous permettra de bénéficier des services décrits dans une charte établie par Savoie-Biblio.

Vote : unanimité

9 - Emploi de jeunes vacances de Pâques

Le conseil décide d'embaucher des jeunes pendant les vacances de Pâques pour assurer divers travaux d'entretien courant.

Vote : unanimité

10 - Viabilisation secteur de Carcavel

Le Cabinet VIATEC-CARDO a remis l'avant-projet concernant la viabilisation de ce secteur.

Le conseil municipal :

- ⇒ valide cet avant-projet
- ⇒ autorise le maire à lancer la consultation pour la réalisation de ces travaux.

Vote : unanimité

11 - Travaux forêt communale

Le maire présente au conseil municipal le programme d'actions proposé par l'Office National des Forêts. L'élaboration de ce programme est assuré par l'ONF au titre du régime forestier dont bénéficie notre forêt.

Le conseil municipal, après discussion décide de ne réaliser qu'une partie des travaux présentés.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la réalisation de ces travaux pour 10 850,00 € H.T, subventionnés à hauteur de 1500,00 €.

Vote : unanimité

12 - Plan de relance : versement anticipé du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA)

Dans le cadre du plan de relance, initié par le gouvernement, les communes ont la possibilité de demander le remboursement du FCTVA prévu en 2010, sur le budget 2009, sous certaines conditions.

Danielle BOCHET présente la convention, propose de la valider et d'autoriser le maire à la signer.

Ce versement anticipé permettra à la commune de percevoir la somme de 212 327,00 € en plus de celle prévue du FCTVA 2009 qui s'élève à 131 735,00 €.

Vote : unanimité

INFORMATIONS

Michel FERRARIO nous informe d'un courrier du secours catholique qui recherche des familles pour accueillir, pendant les vacances, des enfants issus de familles en difficulté.

Michel FRUMILLON nous informe du rôle du conseiller défense et nous fait part d'un compte rendu de réunion.

Danielle BOCHET nous informe qu'il n'y aura pas de fermeture de classe cette année dans le regroupement pédagogique.

Gilbert PELLISSIER propose l'achat d'un défibrillateur.

Yves DURBET nous informe :

⇒ de la réception d'une lettre anonyme sur les actions en direction de la jeunesse. Il est dommage que l'absence d'interlocuteurs connus empêche un dialogue constructif au moment où les élus travaillent sur un projet d'aménagement d'un terrain multisports et réfléchissent à un meilleur accueil à la Médiathèque

⇒ que le projet de l'installation d'une centrale hydraulique sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.